

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE D'OULLES EN OISANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 37
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le dimanche 14 juillet à 9h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 8 juillet 2019, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACH, Michel JORCIN, Marc PARISSET

ABSENTS : Edouard BOS

POUVOIRS :

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.



OBJET : Projet gîte touristique : avenants

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal les montants des différents lots engagés, et les situations d'ores-et-déjà réglées, et celles reçues non encore mandatées. Compte-tenu des évolutions du projet au cours du chantier, certains lots font l'objet d'avenants présentés ci-dessous.

Lot	Entreprise	Montant HT marché			Situations HT	
		Initial	Avenant	Marché modifié	Réglé	Reste à régler
01 - Travaux de maçonnerie VRD	BONATE	49 035,44 €	5 236,14 €	104 329,83 €	98 935,24 €	5 394,59 €
02 - Cloisonnerie	BONATE	2 911,34 €	1 037,45 €	4 904,19 €	4 904,19 €	0,00 €
03 - Chauffage collectif - travaux supports bardage	COA	25 406,41 €	740,00 €	25 490,41 €	25 406,41 €	740,00 €
04 - Menuiseries extérieures	PARET	14 556,92 €	000,00 €	14 556,92 €	14 556,92 €	0,00 €
05 – Menuiseries intérieures	PARET	19 536,31 €	1 000,00 €	20 536,31 €	15 538,72 €	4 997,59 €
06 - Plâtrerie	FURCLOMBOIS	10 935,85 €	1 000,00 €	10 935,85 €	10 935,85 €	0,00 €
07 - Plomberie	ANDREOLAUX PMB	6 920,50 €	465,00 €	14 072,50 €	6 920,00 €	7 152,50 €
08 - Electricité	BERGEL	11 616,29 €	000,00 €	11 616,29 €	11 616,29 €	0,00 €
09 - Couvrage	BONATE	5 863,40 €	000,00 €	5 863,40 €	5 863,40 €	0,00 €
		206 584,19 €	1 240,00 €	207 824,19 €	178 328,69 €	26 319,92 €

Les avenants concernant les lots n°01 et 07 ont été validés par le Conseil municipal du 25 mai 2019, signés par la Commune, mais ils ne sont pas encore signés par les entreprises concernées : les paiements des dernières situations sont donc toujours en attente.

La dernière situation concernant le lot n°03 n'a pas encore été adressée à la Commune.

SG YP

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
décide de valider les avenants tels que présentés ci-dessus,
et **charge** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

A collection of handwritten signatures in blue ink. One signature is clearly legible as 'Austard'. There are several other illegible signatures, some appearing to be crossed out or scribbled over.

Le Maire,
Stéphane GIRARD

